



La Compagnie Alpine d'Aluminium



Le sauvetage d'une vieille entreprise industrielle par les salariés

Bonjour, aujourd'hui, je vais

vous raconter **une belle histoire**, une qui finit bien, comme dans les contes de notre enfance, celle d'une très vieille industrie condamnée à mourir en 2014, et ressuscitée en 2015 par ses salariés. L'histoire commence en 1765, au Royaume de Piémont Sardaigne, en Région de Savoie, avec la création de « la Manufacture Royale de Cran ». Cette entreprise de forge bénéficiait, alors, du monopole royal pour sa production de pièces servant à l'agriculture, l'armement et les ustensiles de cuisine. Un siècle plus tard, avec le rattachement de la Savoie à la France, « les forges de Cran » seront alors confrontées à la concurrence. Mais l'entreprise résistera et traversera la première partie du 20ème siècle grâce aux deux guerres mondiales, et la forte demande d'armement. Puis en 1961, un nouveau débouché apparaîtra avec l'installation dans son voisinage de l'entreprise TEFAL, bien connue pour ses ustensiles de cuisine. Et ainsi, à la fin des années 60, le site de Cran sera à son apogée avec 600 salariés. Mais la mariée était trop belle et va susciter bien des convoitises. A partir de 1977, et durant les 35 années suivantes, elle sera rachetée, revendue tour à tour par Péchiney, puis Alcan (groupe canadien), et pour finir par un fonds d'investissement localisé dans l'état américain du Delaware, bien connu pour sa fiscalité avantageuse. Dépecée par ces trois géants, les effectifs se sont réduits à 115 salariés et la situation financière est particulièrement fragile et lorsque en avril 2014, l'entreprise est victime d'une « escroquerie au président » de plus d'1 million €, elle ne s'en remettra pas. Après la mise en redressement judiciaire, des repreneurs se manifesteront mais les plans présentés seront bien peu crédibles. Alors sur les conseils de l'administrateur judiciaire, l'idée d'une reprise en SCOP va germer. Et, avec le soutien des institutionnels, la solidarité d'une SCOP voisine SET, un petit groupe de salariés va se lancer corps et âmes dans cette aventure pourtant pleine d'embûches, car il fallait trouver 10 millions €. Et les banques n'acceptaient de prêter que sous deux conditions : la garantie d'un chiffre d'affaires minimum et un nombre suffisant de salariés prêts à s'investir avec certains sacrifices. Le soutien des clients (dont celui de Tefal), sera acquis et se traduira par des engagements fermes d'achat sur 2 ans. Quant aux salariés, ce sera plus difficile : échaudés par les promesses non tenues dans le passé et inquiets devant les efforts demandés, ils seront plus longs à convaincre. Mais en final, 65 salariés resteront dans la SCOP et 43 participeront au capital par un prélèvement sur leur salaire. Alors les prêts seront accordés et la reprise en SCOP validée en juillet 2015, soit à peine plus d'un an après la mise en redressement judiciaire. Les élus locaux, la population, soutiendront l'initiative avec la création d'une association dénommée « autour des forges de Cran » chargée d'assurer la transmission des savoirs et des savoir faire entre les anciens salariés et les nouveaux embauchés. Au cours de l'année 2016, 30 personnes supplémentaires seront recrutées et l'équilibre financier sera atteint en septembre. Et l'année 2017 se présente sous de bons auspices, même si des difficultés subsistent encore, notamment la recherche de financement pour de nouveaux investissements. Mes enfants, diffusons massivement cet exemple réussi de reprise en SCOP, pour que cela puisse servir de modèle dans d'autres cas de fermeture d'établissement. Et exigeons que les subventions versées aux entreprises sans contrepartie, ni contrôle, soient utilisées plus efficacement dans le soutien aux SCOP qui créent des emplois et maintiennent le patrimoine industriel du pays. Sources: **Notre article publié dans l'onglet SCOP** Comptes de la Compagnie Alpine d'Aluminium 2005 à 2013 Journée d'étude « Les pouvoirs de transformation des SCOP, entreprises et territoires » (31 mars 2017- Université de Grenoble Alpes, sous la direction d'Hervé Charmettant –projetscop.blogspot.fr) **Vidéo Robert Louis Meynet** (administrateur judiciaire) **Vidéo 8 Mont Blanc janvier 2017 « Vue d'ici »** Radio France Bleu Pays de Savoie: Entretien du 16 février 2017 Acteurs de l'économie du 15 juillet 2015 Le Dauphiné libéré du 23 Février 2017 La Croix du 10 juillet 2015 Site economie.gouv/fr article du 17 juillet 2015 Site de la Compagnie alpine d'aluminium Site de l'URSCOP

Sources

URL de l'article : <https://www.cuisinedespatrons.com/compagnie-alpine-daluminium/>